



ACCUEIL DE LA MAIRIE

OUVERTURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

Du 15/07 au 24/08

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

La Mairie sera **exceptionnellement fermée** toute la journée le **16 août 2024**

A compter du 26/08

Réouverture du lundi au samedi matin
(fermée mardi et jeudi après-midi)

8h30-12h00/13h30-17h00

Samedi de 9h à 11h30

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage à l'entrée de la mairie

Ce bulletin concerne les mois de juillet et août

Pour le **bulletin de septembre**, déposer les

annonces en mairie **avant le mardi 20 août**.

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire sur rendez-vous
Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux et affaires sociales sur rendez-vous

Roland EOZENO, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie et des espaces verts, sur rendez-vous

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de l'enfance, jeunesse et des associations, sur rendez-vous

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, des affaires agricoles et du patrimoine sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissance

Laïna SALLAMI née le 28 mai

Décès

Pierre CORRE décédé le 21 mai

Rosanne DEMARCHIS née TRÉGARO

décédée le 4 juin

Janic GARY née GOUDE décédée le 4 juin



SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le **15**, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - ☎ 02.98.20.22.71

Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie



INFOS DU MOIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024 – LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 juin 2024, à 20h30, en mairie sous la présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2024. Unanimité**
2. **Forfait scolaire année 2024-2025. Unanimité**
3. **Subventions 2024**
Récapitulatif par secteur : Associations sportives 8 095 € **Unanimité** ; Associations Loisirs et Culture 1 920 € **Unanimité** ; Associations caritatives 663 € **Unanimité**
4. **Décision Modificative n° 1. Unanimité**
5. **Convention de mise à disposition de la salle de danse. Unanimité**
6. **Appel à projet Fonds Départemental de la Sécurité Routière.**
 - ✓ Création d'un cheminement piétons près de l'école Jean de La Fontaine et des services périscolaires dans le but de sécuriser les enfants ; la réfection de passages protégés au sein de la commune.
 - ✓ La mise aux normes PMR du trottoirs rue Penfeunteuniou par l'abaissement du trottoirs et l'installation d'une dalle podotactile près de la salle des Genêts.
 - ✓ La création d'un éclairage public sur le cheminement piétons au niveau des services périscolaires et des écoles.
 - ✓ La création d'un cheminement doux dans le quartier de Kerhuel dans le but de sécuriser les riverains. **Unanimité**
7. **Transfert des voiries – Lotissement dénommé « Clos de Lésivy ». Suite avis favorable de l'enquêteur public dans son rapport et ses conclusions. Unanimité**
8. **Prime exceptionnelle pouvoir d'achat. Unanimité**
9. **Convention langue bretonne. Unanimité**
10. **Attribution du marché de fourniture de repas pour le restaurant scolaire.** Suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 juin 2024, le prestataire retenu est CONVIVIO. **Unanimité**
11. **Tarifcation des services périscolaires. Unanimité**
12. **Modification du règlement intérieur des services périscolaires.** Le règlement intérieur des services périscolaires doit être actualisé pour être au plus proche du fonctionnement des services municipaux. Il convient notamment de réviser le point « facturation et recouvrement ». **Unanimité**
13. **Protection Sociale Complémentaire – Mandatement du CDG29 pour engager le dialogue social et lancer la procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance. Unanimité**
14. **Vente du trimax. Unanimité**
15. **Convention de partenariat – Embellissement du poste de distribution publique d'électricité situé route de Keravel. Unanimité**
16. **Avis sur le projet de RLPi de la CAPLD arrêté le 28 mars 2024. Avis favorable**

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 19 septembre en Mairie.

LES JEUX OLYMPIQUES 2024 A SAINT-DIVY LE 6 JUILLET

LES JEUX OLYMPIQUES

SAINT-DIVY

OUVERTURE AUX ENFANTS DE 5 À 12 ANS

PLUS VITE, PLUS HAUT, PLUS FORT ENSEMBLE!

LE 6 JUILLET 2024

COMPLEXE SPORTIF VALY SODAN

VENEZ VIVRE UN MOMENT SPORTIF ET CONVIVIAL SUR LA COMMUNE

SPORTEUR SILLI

La municipalité accompagnée des associations de la commune vous propose de vivre une journée aux couleurs des jeux olympiques de Saint-Divy le **6 juillet prochain de 10h à 17h**.

Programme de la journée

10h00 : Départ du relais de la flamme olympique sur la commune. (Aucun impact sur la circulation)

10h45 : Arrivée de la flamme au complexe sportif

11h00 : Début des activités sportives pour les enfants

17h00 : Fin des activités – remise des récompenses

Restauration (frites, hotdogs, crêpes...) et buvette sur place.

N'hésitez pas à venir encourager les jeunes sur le parcours de la flamme et tout au long de la journée. Venez vivre un moment sportif et convivial sur la commune !

Lien pour inscrire les enfants : <https://forms.gle/RRmASufdGJ8y1ihf7>

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - ☎ 02.98.20.33.40

Infirmeries : LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard
PERON-MIOSSEC Françoise

Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Réouverture du cabinet à compter du 1^{er} juillet, suite à l'incendie

Sophrologue :

DOLOU Catherine - ☎ 06.78.43.30.52

contact@catherinedolou.fr

Accompagnement en individuel et en groupe

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2024

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

JUILLET

RECYCLABLES : 11 - 25

ORDURES MÉNAGÈRES : 04 - 18

AOUT

RECYCLABLES : 08 - 22

ORDURES MÉNAGÈRES : 01 - L19* - 29

*jeudi 15 août (férié)

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « **Vie économique** » puis « **offres d'emploi** » des propositions d'emploi vous attendent.



PETITES ANNONCES

➤ Jeune fille sérieuse propose ses services pour garde d'animaux sur Saint-Divy.

Contactez le ☎ 06.69.53.05.14

➤ Jeune fille sérieuse diplômée premiers secours propose ses services pour garder vos enfants durant vacances et weekend end sur St-Divy ou alentours

Contactez le ☎ 0622288920

LA COMMUNE RECRUTE

AGENT POLYVALENT RESTAURATION SCOLAIRE ET ENTRETIEN DE L'ÉCOLE

La mairie de Saint-Divy recherche un agent remplaçant pour les services cantine et ménage au sein de l'école communale.

Missions :

Surveiller les enfants lors des trajets entre l'école et le restaurant scolaire

Assurer le service des repas au restaurant scolaire

Nettoyer les couloirs, les salles de classe, les espaces collectifs (salle de motricité, salle de sieste, salle de convivialité, salle de réunions), les sanitaires...

Entretien et ranger quotidiennement les outils (matériel, local...)

Suivre les protocoles d'entretien

Participer à l'approvisionnement et à la gestion du stockage des matériels et des produits

Profils demandés :

Savoir encadrer un groupe d'enfants

Savoir assurer la sécurité et prévenir les accidents

Connaître les techniques d'entretiens manuelles et mécanisées

Date de prise de poste : lundi 2 septembre 2024

Date de fin de contrat : vendredi 15 novembre 2024 (possibilité renouvellement)

Horaires et jours de travail :

➔ Lundi, mardi, jeudi et vendredi en semaines scolaires de 11h45 à 13h30 – soit 7 heures par semaine scolaire (hors vacances scolaires) pour le temps de restauration scolaire

➔ Lundi, mardi, jeudi et vendredi en semaines scolaires de 16h15 à 18h45 – soit 10 heures par semaine scolaire (hors vacances scolaires) pour le temps d'entretien de l'école

Candidature : CV et lettre de motivation à envoyer à l'attention de Monsieur le Maire, soit par courrier à l'adresse mairie, place de l'église 29800 Saint-Divy soit par mail à secretariat@mairie-saintdivy.fr pour le **vendredi 12 juillet 2024**.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum se déroulera le **samedi 7 septembre 2024** de 10h00 à 13h00 à la salle de sport, route du Valy Lédan. Venez découvrir toutes les associations de la commune !

INSEE – ENQUÊTE DE JUILLET 2024 A MARS 2025

Une **enquête statistique** sur les **conditions de travail et les risques psychosociaux** sera réalisée par une enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte officielle. Les habitants seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.



INFOS UTILES

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en juillet et août 2008

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents** et d'une **pièce d'identité**.

CAPLD – SERVICE ENVIRONNEMENT

Piloté par la CAPLD et accompagné par la MAB29, chaque habitant volontaire sera suivi pendant 8 mois, **d'octobre 2024 à avril 2025**.

L'objectif de ce défi est d'aller vers une logique circulaire au sein des jardins en utilisant les déchets verts comme des ressources naturelles. Le défi jardin zéro déchet permettra d'apprendre différentes techniques de jardinage au naturel pour diminuer le temps passé à entretenir le jardin et éviter les trajets en déchèteries.

Durant cette période, un état des lieux sera dressé dans les jardins des candidats afin de fixer les objectifs à atteindre pour améliorer leurs pratiques. Ils bénéficieront d'astuces et de conseils techniques dispensés par des professionnels pour approfondir leurs connaissances, aller vers un jardinage raisonné et mettre en place les bonnes pratiques (technique du compostage, du broyage, du paillage, du mulching, etc.). **Les candidatures commencent du 15 juin au 15 juillet 2024**.

Plusieurs possibilités pour candidater : Sur le site internet de la CAPLD : [lien](#)

En format papier, le formulaire d'inscription sera disponible dans les déchèteries du territoire et dans toutes les communes.

Pas de candidature par téléphone. Les formulaires d'inscriptions seront à déposer soit au service environnement, soit en déchèteries ou encore dans les communes.



VIE DES ECOLES

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

Inscriptions rentrée scolaire 2024-2025

La Directrice, Hélène ACH, se tient à la disposition des familles souhaitant des informations, visiter l'école et inscrire leur(s) enfant(s).

Il est possible d'intégrer la filière monolingue (Français) ou la filière bilingue (Français-Breton). Pour prendre rendez-vous : ☎ 02.98.20.26.50

ECOLE SAINTE MARIE

Inscription Année scolaire 2024-2025

N'hésitez pas à prendre contact pour une visite individualisée de l'établissement.

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ☎ 02.98.20.20.97

L'ouverture aux cultures et aux langues était la grande nouveauté de cette année scolaire.

Après des projets E-Twinning avec de nombreuses écoles en Europe, elle s'est concrétisée en mobilité pour **les élèves de la classe CM1-CM2** qui ont vécu dernièrement une semaine **d'immersion dans la capitale espagnole**, Madrid. Cette mobilité est soutenue par le programme européen Erasmus et la DDEC29. Durant le séjour, le groupe a retrouvé des élèves espagnols de Estremera, partenaires du projet commun sur la thématique du développement durable. Cette plus-value aux projets d'école sera entretenue pour l'année 2024-2025, qui sera aussi l'année du Cirque !

ANIMATION JEUNESSE

Pour vous inscrire à une activité, envoyer un mail à saint-divy.jeunesse@epal.asso.fr par téléphone au 06 77 14 95 50, par message sur Instagram ou WhatsApp.



[Programme de l'été](#)

REMORQUE COMMUNALE

La remorque sera déposée le vendredi en fin d'après-midi et enlevée le lundi matin.

5/07 Kef	12/07 Bourg	19/07 Kerhuel
26/07 Keravel	2/08 Versant sud	9/08 rue des alouettes
16/08 route du valy	23/08 rue de l'orée	30/08 rue Louis Aragon

Merci à chacun de n'y déposer que des déchets verts et de signaler à la mairie tout acte d'incivilité.

BASSIN VERSANT ABER WRAC'H – CREATION DE TALUS ET PLANTATION DE HAIES

Dans le cadre du programme Breizh Bocage, le Syndicat des Eaux du Bas-Léon invite les collectivités, agriculteurs et particuliers à renforcer le maillage bocager sur le bassin versant de l'Aber Wrac'h.

Si les travaux sont éligibles, ce programme permet une prise en charge à 100% des talutages et des plantations de haies (financés par le FEADER, la Région Bretagne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère et le Syndicat). Ces aménagements répondent à de nombreux enjeux, notamment celui de préservation de la qualité des eaux (en proximité de zone humide, sur des linéaires en bas de pente, par le déplacement d'entrées de champs, ...). Un projet ? Besoin de conseils ? Contactez directement le Syndicat au : ☎ 07.50.71.49.87 - agribocage.basleon@orange.fr

TRANSPORT SCOLAIRE BREIZHGO 2024-2025

L'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) est ouverte depuis la fin mai. Cette inscription se déroule [en ligne](#). La date limite d'inscription au transport scolaire est fixée au **17 juillet 2024**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - LES AMIS DE LA LECTURE

Du nouveau à la bibliothèque... En effet nous pensons à vous qui pendant cette période estivale aurez peut-être plus de temps pour découvrir de nouveaux horizons ne serait-ce que dans les livres. Pour cela une vingtaine de nouveaux romans, autant de romans policiers, des albums pour les plus petits, des premières lectures pour les enfants et quelques BD pour enfants et adultes vous attendent sur nos étagères.

Quelques titres pour vous donner envie :

ROMANS : *La fileuse de verre* de Tracy Chevalier ; *La balade de Bob Kerjan* d'Hervé Bellec ; *Quelqu'un d'autre* de Guillaume Musso

POLICIERS : *Morts suspects* de Patricia Cornwell ; *Mon cœur a déménagé* de Michel Bussi

ALBUMS : *Dix dans le lit* de Katrina Charman ; *Tout est bon dans le loup* de Didier Lévy
N'oubliez pas qu'**en juillet et août** il n'y a que 2 permanences : **le mercredi de 10h à midi et le samedi de 10h à midi**

Comme annoncé précédemment les inscriptions et le droit aux prêts seront gratuits pour tous les enfants de moins de 18 ans.

Nous vous attendons nombreux à partir du 1er septembre afin de pouvoir les faire profiter de cet accès illimité à nos collections.

Un parent ou responsable doit accompagner l'enfant lors de cette inscription, il sera inscrit comme lecteur fonctionnel dans notre base de données c'est à dire garant des livres empruntés par l'enfant mais ne pourra pas lui-même emprunter de livres.

SDS TENNIS DE TABLE – STAGES MULTISPORTS

Deux stages multisports organisés par Saint-Divy Sport TT cet été :

Lundi 8 et mardi 9 juillet. - Lundi 26 et mardi 27 août.

La journée se déroule de 10H à 17H. Pour s'inscrire envoyer un message au ☎ 06.72.57.02.70 - Par email : entraîneur.sdtt@gmail.com

VIE PAROISSIALE – POUR JUILLET ET AOUT

Messe à Saint-Thonan **le 7 juillet** à 10 h45 au lieu de 10h30

Messe à Saint-Thonan **le 16 juillet** à 10h30

Le 26 juillet fête de Sainte Anne messe à 17h30 à la chapelle sainte Anne à la Forest Landerneau - Messes à La Forest-Landerneau les **dimanches 4 et 18 août** à 10h30

Le meurtrier était un battant !

Vous rappelez-vous du poids de Jeanne, la nouvelle cloche installée dans notre clocher il y a deux ans ? Elle pèse 550 kg ! Il lui est difficile de rivaliser avec les 13 tonnes du *Bourdon* de Notre-Dame de Paris, mais pour Saint-Divy ce n'est pas si mal.

A l'intérieur de la cloche est suspendu le *battant* qui fait tinter la cloche en venant frapper la bordure inférieure (encore appelée la *panse*). La cloche est en airain (ou bronze), tandis que le battant est en acier. Mais quel est son poids ?

Le site de l'entreprise *Bodet Campanaire* nous apprend que le poids idéal du battant est de 4 % du poids de la cloche. Celui de Jeanne ferait donc 22 kg. De prime abord on ne s'en douterait pas. On réalise alors les dégâts qu'il pourrait causer s'il venait à se décrocher. Oui, cela peut arriver, même à Saint-Divy.

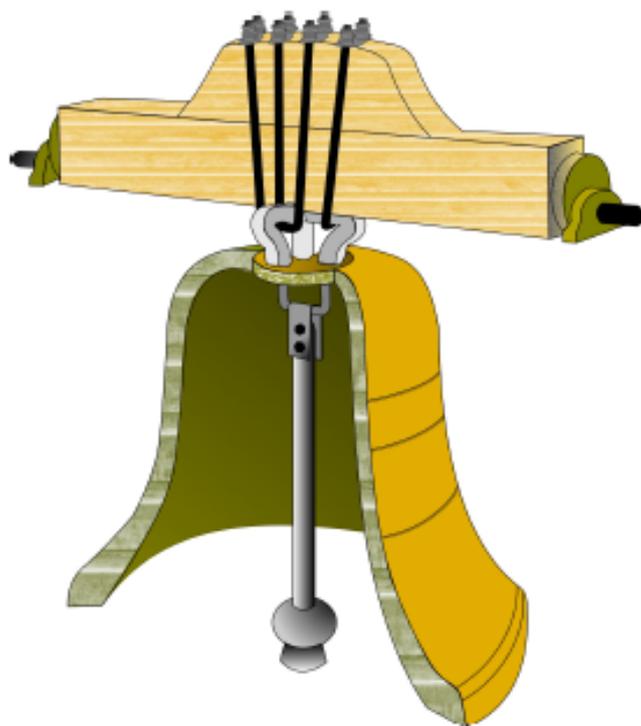
Imaginez notre bourg, le *quintidi 25 fructidor de l'an X*, jour de l'écrevisse, dans le calendrier républicain qui était alors en vigueur. Dans le calendrier grégorien que nous utilisons habituellement, cette date est le dimanche 12 septembre 1802, jour de la St Apollinaire.

Ce jour-là, Anne Bouroullec, une jeune lander néenne, marche près de l'église de Saint-Divy. Que fait-elle là ? Vraisemblablement, elle est venue à l'église pour la messe du dimanche. Sous le porche du clocher, le sacristain – que nous appellerons Fañch pour les commodités du récit – s'apprête à sonner la cloche. Il crache dans ses mains, les frotte l'une contre l'autre et saisit fermement l'une des trois cordes qui pendent. Fañch tire de toutes ses forces. Là-haut, la cloche commence à se mettre en branle. On entend d'abord le crissement du support de la cloche sur ses appuis, puis deux tintements, et c'est parti : ding-dong, ding-dong, ding... Suit un bruit sourd et plus rien ! Dans le bourg, les yeux se lèvent vers le clocher : « Petra zo ? »

Surpris lui aussi, Fañch lâche malgré lui un juron et fonce à l'extérieur pour examiner le clocher. Mais il aperçoit quelques personnes qui accourent en poussant des cris. La malheureuse Anne Bouroullec est là, gisant sur le sol et baignant dans une flaque de sang. Près d'elle, Fañch aperçoit le battant de la cloche... La suite est racontée par le juge de paix de Landerneau :

Le 26 fructidor, an dix de la République française

Extrait d'un procès-verbal en date de ce jour dressé par le citoyen Louis Marie Goury, juge de paix du canton de Landerneau, assisté du citoyen Etienne La



Grange, officier de santé de la marine, d'après le rapport duquel il résulte qu'Anne Bouroullec, âgée d'environ vingt-deux ans, fille de Pierre Bouroullec et de Marie Anne Le Guen du lieu de Penarhoat, commune de Landerneau, est morte le jour d'hier au bourg de St Divy, par l'effet d'une blessure située à la partie supérieure et un peu postérieure de la tête, accompagnée d'une playe considérable avec enfoncement des os, ladite blessure occasionnée par la chute du battant d'une des cloches de l'église principale du bourg, comme il conste¹ par le rapport des maire et adjoints de la commune de St Divy et autres témoins.

*Pour extrait conforme à St Divy le 26 fructidor an dix
Signé : Goury Juge de paix*

Ce type d'accident est très rare et n'arrive pas seulement à Saint-Divy. Ainsi, il y a trois ans, alors que les premiers invités d'un mariage étaient entrés dans l'église d'Avranches, un battant de 100 kg se détacha du bourdon, transperça la voûte et tomba à l'intérieur... sans faire de blessé.

Qu'on se rassure, désormais les cloches de Saint-Divy sont régulièrement contrôlées par des professionnels. L'accident du 25 fructidor ne devrait donc pas se reproduire de si tôt.

Jean Bozec

J'adresse mes remerciements à Noëlle Madec qui m'a fourni une copie du procès-verbal reproduit ci-dessus.

¹ Il conste (vieux français) : il est établi